



68e Convention nationale Montpellier 2019

24 et 25 mai 2019 à Montpellier

Informations importantes

Concernant les inscriptions et l'accès à la Convention nationale 2019

Pour des raisons de sécurité, l'accès au Corum ne sera possible que muni du badge officiel de la Convention nationale.

Les inscriptions pour la Convention et les excursions sont gérées directement par le Comité d'organisation du District 103 Sud et sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2019.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne sur le site de la convention
- par courrier postal.

Inscription en ligne, sur le site sécurisé dédié à la Convention de Montpellier :

<https://www.lions-cn1-2019-montpellier.org/>

Retenez vos déjeuners et dîners, réservez les excursions pour vos accompagnants et réglez votre « panier » :

- par carte de crédit : vous recevrez immédiatement votre confirmation d'inscription
- par chèque : vous recevrez un accusé réception d'inscription et une confirmation après réception de votre paiement
- par virement bancaire : vous recevrez un accusé réception d'inscription et une confirmation après réception de votre paiement.

Inscription papier par voie postale :

Le bulletin d'inscription, figurant dans la page ci-contre, doit être renseigné et adressé au plus tard le 30 avril 2019 à :

M. Jean-Claude COLL DE CARRERA

Résidence Les Terrasses
d'Occitanie Bât. C -
68, avenue de la Justice de
Castelnau
34090 MONTPELLIER

Les inscriptions à la compétition de golf devront être adressées à :

Golf de Montpellier Massane
Domaine de Massane
34670 BAILLARGUES
Tel : 04 67 87 87 89 en utilisant le bulletin d'inscription ci-après dans le cahier spécial, accompagné de votre paiement par chèque avant le 13 mai 2019.
> **Voir la page spécifique « Open de golf » de ce cahier spécial.**

L'hébergement

> voir « Fiche d'information hôtelière » de ce cahier spécial pour découvrir la liste des hôtels proposés.

ATTENTION

L'inscription à la Convention nationale de Montpellier 2019 comporte quelques dates impératives :

- **31 mars** : date limite du tarif « privilège »
- **30 avril** : date limite d'inscription à la Convention nationale

